

Journal des traducteurs Translators' Journal

Commission No 2 : formation du traducteur

Jeanne Grégoire

Volume 8, numéro 4, 4e trimestre 1963

Deuxième congrès des traducteurs & interprètes du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061067ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061067ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Grégoire, J. (1963). Commission No 2 : formation du traducteur. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(4), 132–133.
<https://doi.org/10.7202/1061067ar>

¶ COMMISSION No 2 : FORMATION DU TRADUCTEUR

IMPORTANCE DES COURS DU SOIR



Mlle Jeanne GREGOIRE, I. de T.

Lorsque, à l'automne 1940, un groupe de secrétaires bilingues s'est adressé à moi pour organiser des cours spéciaux de traduction destinés à leur venir en aide dans leur travail quotidien, je n'ai pas hésité à accepter cette tâche parce que la chose me paraissait d'une urgente nécessité.

Les difficultés auxquelles avaient à faire face ces personnes, à qui l'on demandait ou mieux de qui l'on exigeait des travaux spécialisés pour lesquels elles n'avaient reçu aucune formation, devenaient embarrassantes et souvent insolubles.

En outre, on exigeait souvent que ces travaux fussent exécutés après les heures de travail régulières et sans rémunération supplémentaire. Il fallait donc trouver un moyen de pallier ces difficultés. Des *cours du soir en traduction* furent donc mis sur pied dès le mois d'octobre de la même année. Leur conception n'a guère varié depuis, et il est intéressant d'en exposer rapidement les grandes lignes.

Les cours du soir en traduction ont pour objet non seulement de venir en aide aux secrétaires bilingues, mais de contribuer au relèvement du niveau de la traduction en général et de collaborer, dans le domaine linguistique, au rapprochement des deux principaux éléments ethniques de la nation canadienne.

L'enseignement et l'étude de la traduction tranchent sur les programmes courants de formation intellectuelle.

La méthode d'enseignement comparatif appliquée à ces cours vise à la correction, sans purisme outré, du langage écrit en anglais et en français. Elle facilite l'acquisition d'un vocabulaire bilingue pratique et habitue au maniement des formes correctes et élégantes de la langue usuelle. Souplesse et justesse d'expression, synonymes de maîtrise des deux langues française et anglaise, résultent de la formation moderne que se donne pour but l'Institut de Traduction dans ses cours de traduction pour adultes.

Ces cours donnés selon un programme et des règles qui excluent rigoureusement le calque au bénéfice de la stricte interprétation de la pensée française ou anglaise, écartent tout autant les formes littérales que les clichés trop fréquemment utilisés par les manuels ou recueils de lettres ou de secrétaires universels.

Grâce aux méthodes employées et à la personnalité des professeurs, les étudiants furent vite conquis et les cours se révélèrent à la fois enrichissants et très utiles.

La conception des cours s'élargit encore de façon à atteindre ceux qui s'intéressent à la traduction pour en faire une carrière ou pour augmenter leur culture générale. Ils suscitèrent et suscitent encore aujourd'hui l'intérêt et la confiance du grand public aussi bien que du monde des affaires et des services administratifs.

Dans les services administratifs, les entreprises commerciales, les services de presse, la radio, etc., on fait de plus en plus appel au concours de traducteurs, et on se montre plus exigeant sur la qualité de leurs services. Il n'est plus possible, à l'heure actuelle, de s'improviser traducteur : on doit se préparer méthodiquement à la traduction par une bonne formation linguistique de base. La formation du traducteur par les cours du soir répond donc à un besoin de toute première importance.

C'est la raison pour laquelle ces cours ont pris un essor presque inattendu. Le nombre des élèves inscrits à l'Institut de Traduction qui était de 35 dès la première année, s'éleva à 150 la cinquième année pour dépasser 200 en 1956 ; il varie de 140 à 200 depuis ; cela sans compter les élèves inscrits à d'autres institutions qui dispensent aussi des cours du soir en traduction.

Je me dois d'ajouter que les élèves inscrits à ces cours du soir pour adultes n'ont cessé de témoigner de leur satisfaction et de leur reconnaissance envers les dirigeants qui leur offrent une occasion exceptionnelle de mettre au point leurs connaissances du français et de l'anglais grâce à la traduction et en vue d'un travail de traduction pratique dans le commerce, l'industrie, la publicité, etc.

L'assiduité aux cours, l'ardeur au travail et le soin qu'apportent les élèves à exécuter les travaux qui leur sont proposés est un véritable critère de l'importance et de la nécessité de ces cours. — On ne saurait aujourd'hui s'en passer.

L'Institut de Traduction, affilié depuis 1944 à l'Université de Montréal, obtenait en septembre 1947, du Secrétariat de la province, des Lettres Patentes le constituant en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des Compagnies du Québec. Il compte, par ses cours du soir en traduction, apporter une solution de bon sens, selon les possibilités qui lui sont fournies, à un problème trop longtemps négligé ; il est conscient du rôle important et indispensable qu'il a à jouer dans le domaine de la traduction.

Il reste qu'après avoir reçu les principes de base, les diplômés doivent acquérir l'expérience pratique indispensable à toute perfection professionnelle.